

« Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'a pas encore été manifestés », voilà ce qu'écrivait St Jean dans sa première lettre. Et la suite, que je vous invite à relire à la maison, annonce une claire vision sur ce qui est, actuellement, en partie caché. Notre vocation et notre destination c'est Dieu le Père. Tout passe, excepté la Charité divine dans laquelle nous vivons et vivrons éternellement. Dieu seul est Saint et donc notre sainteté ne se trouve qu'en Lui, et nullement dans nos talents, nos œuvres, notre sagesse ou notre intelligence. Nous n'avons aucun mérite puisque la sainteté c'est précisément le don du Saint Esprit ! Il s'agit bien, et avant tout, d'un don de Dieu, nullement réservé à une élite. Certes, il m'appartient de l'accueillir comme il convient, et d'en faire l'usage prévu. Certes, il m'appartient d'être docile à ce don et d'en cultiver les fruits. Certes, j'ai ma part à prendre, sans quoi point de liberté et donc d'amour authentique.

Tous les saints sont donc admirables sous cet angle là : parce qu'ils n'ont pas laissé le don de Dieu sans effets, parce qu'ils ont répondu à l'appel du Seigneur sans se préoccuper de leur personne, parce qu'ils ont accompli la volonté du Père avant la leur. Tous n'ont pas été instruments de Dieu pour de grandes choses extérieures, comme des fondations d'ordres, loin de là, mais bien plutôt dociles pour de grandes choses intérieures, très souvent invisibles par leurs proches. Sainte Thérèse de Lisieux en est un exemple. La sainteté est ainsi bien davantage présente dans l'ordinaire de la vie que dans des réalisations visibles ou des manifestations mystiques. Ainsi, chez certaines personnes déclarées « saintes », ce n'est jamais la qualité ou la quantité des grâces manifestées qui est glorifiée mais leur vie conforme à l'évangile. Une sainte Bernadette ne l'est pas pour avoir vu la Vierge Marie à Lourdes mais pour avoir mené une vie religieuse humble et entièrement donnée.

Alors, qu'en est-il de chacun d'entre nous qui, premièrement par le baptême, a reçu le don du Saint Esprit ? Le Concile Vatican II a bien rappelé que cette grâce première nous conduisait naturellement vers une vie unie à la volonté de Dieu le Père. Mais c'est librement que j'ai à répondre, librement que je dois m'engager sans quoi je ne serai qu'une marionnette.

Cette liberté est justement entravée par le péché ; si je ne demande pas pardon en m'ouvrant à la miséricorde de Dieu, j'aurai bien du mal à accomplir sa sainte volonté et donc à me laisser sanctifier totalement. Et si je ne laisse pas l'Esprit Saint, l'Esprit de Dieu me conduire et me purifier ici-bas, cela se fera, autrement et inévitablement après ma mort, dans cet état de purgatoire dont je reparlerai plus longuement le 2 novembre, jour dédié à la prière pour les défunts.